

norme européenne**NF EN 10257-2**

Janvier 1999

norme française

Indice de classement : A 37-601-2

ICS : 77.140.65

Fils en acier non allié revêtu de zinc ou d'alliage de zinc pour armure de câbles destinés au transport d'énergie ou aux télécommunications

Partie 2 : Câbles sous-marins

E : Zinc or zinc alloy coated non-alloy steel wire for armouring either power cables or telecommunication cables — Part 2 : Submarine cables

D : Mit Zink oder Zinklegierung überzogener unlegierter Stahldraht zur Bewehrung von Strom- und Fernmeldekabeln — Teil 2 : Unterseekabel

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 5 décembre 1998 pour prendre effet le 5 janvier 1999.

Avec la norme NF EN 10257-1, remplace les normes homologuées NF A 47-240, d'octobre 1986, et NF A 47-241, de juin 1979.

Correspondance La norme européenne EN 10257-2:1998 a le statut d'une norme française.

Analyse Le présent document spécifie les caractéristiques des fils en acier pour armure de câbles sous-marins. Il fixe le choix du métal de base, les qualités du revêtement, les tolérances dimensionnelles, les caractéristiques mécaniques, les conditions d'échantillonnage et d'essais.

Descripteurs **Thésaurus International Technique** : fil métallique, armature, câble en acier, milieu marin, revêtement en zinc, alliage de zinc, désignation, métal de base, caractéristique mécanique, dimension, tolérance de dimension, contrôle, essai.

Modifications Par rapport aux documents remplacés, révision générale des documents.

Corrections

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR), Tour Europe 92049 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 42 91 55 55 — Tél. international : + 33 1 42 91 55 55



Membres de la commission de normalisation

Président : M KOZLOWSKI

Secrétariat : BNS

MME	BROCARD	UNM
M	BRUNET	ASCOMETAL
M	CHANTREL	SYNDICAT NATIONAL DU TREFILEAGE
M	CHARBAUT	DIRICKX
M	CLERMIDY	FORMER SA
M LLE	DORMOY	GIMEF
M	GRECIET	RNUR
M	KOZLOWSKI	BNS
M	LACHANT	LANCHANT ET QUESNEL
M	LAPOSTOLLE	TREFILEUROPE
M	LAVERROUX	SPRINT METAL
M	MARANDEL	SPRINT METAL
M	MELE	AMIC
M	MILLOT	TREFILERIES DE CONFLANDEY
M	POMMOIS	STAL
M	SOUTTER	GANTOIS SA
MME	VEROLLET	AFNOR

Avant-propos national**Références aux normes françaises**

La correspondance entre les normes mentionnées à l'article «Références normatives» et les normes françaises identiques est la suivante :

<i>EN 10016-1</i>	<i>: NF EN 10016-1 (indice de classement : A 35-051-1)</i>
<i>EN 10016-2</i>	<i>: NF EN 10016-2 (indice de classement : A 35-051-2)</i>
<i>EN 10016-3</i>	<i>: NF EN 10016-3 (indice de classement : A 35-051-3)</i>
<i>EN 10021</i>	<i>: NF EN 10021 (indice de classement : A 00-100)</i>
<i>EN 10204</i>	<i>: NF EN 10204 (indice de classement : A 00-001)</i>
<i>EN 10218-1</i>	<i>: NF EN 10218-1 (indice de classement : A 47-300-1)</i>
<i>EN 10218-2</i>	<i>: NF EN 10218-2 (indice de classement : A 47-300-2)</i>
<i>prEN 10244-1</i>	<i>: NF EN 10244-1 (indice de classement : A 37-602-1) ¹⁾</i>
<i>prEN 10244-2</i>	<i>: NF EN 10244-2 (indice de classement : A 37-602-2) ¹⁾</i>

1) En préparation.

ICS 77.140.65

Descripteurs : fil mécanique, armature, câble en acier, milieu marin, revêtement en zinc, alliage de zinc, désignation, métal de base, caractéristique mécanique, dimension, tolérance de dimension, contrôle, essai.

Version française

**Fils en acier non allié revêtu de zinc ou d'alliage de zinc
pour armure de câbles destinés au transport d'énergie ou aux télécommunications —
Partie 2 : Câbles sous-marins**

Mit Zink oder Zinklegierung überzogener
unlegierter Stahldraht zur Bewehrung
von Strom- und Fernmeldekabeln —
Teil 2 : Unterseekabel

Zinc or zinc alloy coated non-alloy steel wire
for armouring either power cables
or telecommunication cables —
Part 2 : Submarine cables

La présente norme européenne a été adoptée par le CEN le 25 mars 1998.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite dans une autre langue par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CEN

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION

Europäisches Komitee für Normung
European Committee for Standardization

Secrétariat Central : rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles